

Bonjour à toutes et à tous et merci de votre présence

C'est avec

- **Mon équipe municipale, et**
- **Monseigneur Philippe BALLOT, Archevêque de Chambéry, Evêque de Maurienne et de Tarentaise,**
- **Monsieur l'Abbé Raphaël PESCHOU, Curé de notre paroisse St Benoît du Guiers qui ne peut être parmi nous pour raison de santé et pour lequel je souhaite un bon rétablissement.**
- **Et les membres de la communauté locale de Belmont-Tramonet**

que nous avons le plaisir et l'honneur de vous accueillir :

- **Monsieur le Député,**
- **Monsieur le Sénateur**
- **Madame la conseillère régionale**
- **Messieurs les Conseillers Départementaux**
- **Mesdames, Messieurs les Maires**
- **Monsieur le délégué de la Savoie de la Fondation du Patrimoine,**
- **Mes sœurs de l'Abbaye de la Rochette**
- **Mesdames, Messieurs les maîtres d'œuvres et artisans**

et

- **Mesdames et Messieurs les Belmontois,**

au sein de notre église communale « Notre Dame de l'Assomption », fraîchement restaurée, comme vous pouvez le constater

qui, quelques soient nos convictions, fait partie intégrante du patrimoine et de l'histoire de Belmont-Tramonet.

Nous nous devons de la préserver et de la valoriser pour les générations futures et ce, conformément à nos engagements pris devant les Belmontois lors des élections municipales.

C'est avec une grande fierté que nous vous y accueillons ce soir pour inaugurer sa restauration réalisée avec soin et qualité au cours de ces 3 dernières années.

Notre église brille désormais d'un éclat nouveau pour tous les Belmontois.

L'Eglise « Notre dame de l'assomption » est un témoin majeur du passé de notre commune au même titre que la chapelle dédiée à notre dame des sept-douleurs située au village de TRAMONET.

C'est d'ailleurs, je vous le précise, notre Chapelle de Tramonet, qui a connu dans un premier temps, en septembre 2013, quelques réfections avec les aides financières de notre député et du Conseil Départemental.

Ce sont des travaux d'urgence qui ont été réalisés visant à assainir le bâtiment et le préserver. Ils consistaient au renforcement de la charpente et à la réfection des enduits des soubassements extérieurs et en totalité pour la sacristie.

Les habitants de TRAMONET sont très attachés à leur chapelle et ont toujours fait preuve d'un grand souci de son entretien. Elle fait également partie intégrante du patrimoine de notre commune et, depuis 700 ans nos ancêtres en ont assuré sa survie.

Notre village présente ainsi la particularité enviable par certains aspects, mais difficile à assumer pour un petit village de 578 habitants, de posséder deux édifices religieux à entretenir.

Pour en revenir à L'Eglise Notre-Dame de l'Assomption de Belmont-Tramonet, c'est une église communale ogivale à nef unique. Sa construction a débuté en 1844 et elle fut bénie le 20 décembre 1855.

Ses façades présentent un enduit à pierres vues correspondant au caractère rural de la commune. Ses décors peints, réalisés au XIXème siècle sont uniques et nécessitaient une réfection en profondeur.

Elle fut édifiée aux frais de la commune, qui bénéficia d'une donation de 10 000 francs de la baronne Perrin d'Athenaz. La sépulture de Nicolas Artus Perrin, baron d'Athenaz se trouve dans l'église sous la forme d'une pierre tombale. Dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, cette église est aujourd'hui l'une des neuf « petites églises » de la paroisse St Benoit du Guiers, qui compte encore quatre « grandes églises » et trois chapelles. Propriété communale, elle accueille certaines messes ainsi que les cérémonies traditionnelles qui jalonnent le chemin de la naissance à la mort.

Depuis 150 ans, l'église de BELMONT TRAMONET fait partie du cadre de vie des belmontois. Malgré la réduction de son usage religieux, elle reste encore et toujours le symbole de la vie communale et un repère dans le paysage. Elle a le mérite de nous être parvenue en relatif bon état, parce que nos prédécesseurs ont su engager les dépenses nécessaires lorsqu'il le fallait.

On peut citer pour les travaux les plus récents :

- **En 1966 remplacement par un carrelage du plancher de l'église très vieux et fort détérioré.**
- **En 1974 suite passage d'un ouragan, la toiture de l'église a été fortement endommagé, réparation sommaire pour préserver les voutes dans l'attente d'une réfection complète.**
- **En 1975 grosses réparations sur la toiture de l'église.**
- **En 1998, travaux dans la sacristie et réfection de la couverture et zinguerie du clocher avec reprise des corniches.**
- **En 2001 reprises de couvertures de tuiles et remplacement des cheneaux.**
- **En 2003 aménagement des abords de l'église et mise en souterrain des réseaux EDF et France Télécom.**
- **En 2004 restauration des façades de l'église.**

Par respect pour leurs efforts et les sacrifices consentis, nous devons faire aujourd'hui ce qu'il nous était possible de faire pour transmettre l'édifice aux générations futures.

Les études concernant les opérations de restauration de nos édifices ont été lancées fin 2009. Un cabinet d'architectes spécialiste du patrimoine a été retenu pour réaliser dans un premier temps un relevé des bâtiments et une étude sur leur restauration. Les états des lieux ainsi que les avants projets de travaux ont été réceptionnés en Juin 2011 pour ce qui concerne la Chapelle de TRAMONET et en février 2013 pour l'église.

Ces deux projets ont été étudiés par le conseil municipal et présentés au Père PESCHOUUD ainsi qu'aux membres de la paroisse. Le conseil municipal a ensuite pu délibérer sur le choix des travaux à réaliser sur les deux édifices. Seule la phase d'urgence, comme je vous l'ai détaillé précédemment, a été validée pour ce qui concerne la chapelle de TRAMONET.

Pour l'église, pour laquelle nous sommes réunis ce soir, le projet de restauration a été retenu dans son intégralité. Aujourd'hui, nous découvrons une église embellie.

Ce résultat, nous le devons à l'ensemble des entreprises et des ouvriers qui ont œuvré avec une grande diversité de talents et de compétences, au premier rang desquels le cabinet d'architecte D'ARJHIL sous la conduite de ses deux architectes associées JOELLE LEONI et GENNARO D'AMBROSIO.

Cette église, vous l'avez embellie avec talents au cours de ces quelques mois de travaux.

Des travaux importants dont le coût total s'élève à 396 443 euro HT.

Avec des aides financières appréciables

- **de notre député dans le cadre de la réserve parlementaire pour 10 000 euro,**
- **du conseil départemental de la Savoie au titre du FDEC pour 70 000 euro,**
- **toujours au titre du FDEC pour 17 701 euro pour la mise en conformité électrique et l'installation d'un paratonnerre,**
- **de la fondation du patrimoine et de la Région pour 5 000 euro, et de 3 767 euro dans le cadre de la souscription.**

Le restant à charge du budget communal pour la somme de 298 975 euro

Un montant qui démontre les efforts de la Municipalité en faveur de son patrimoine.

Mais revenons à cette rénovation.

Le projet comprenait divers types de travaux répartis sur deux phases :

- **La première phase de travaux consistait en la réfection totale de la charpente-couverture réalisée au cours du dernier trimestre de l'année 2013 pour assurer le clos et le couvert des lieux en reprenant l'étanchéité au niveau des vitraux.**
- **La seconde par la démolition de l'ancienne chaufferie, annexe accolée à l'église ainsi que les rénovations intérieures importantes telles que : l'électricité, le chauffage, la menuiserie, l'accessibilité, et enfin la rénovation à l'identique des décors peints datant du 19ème siècle.**
- **L'entretien des retables, de leurs statues et des chemins de croix a été quant à lui pris en charge par la paroisse qui a traité directement avec l'entreprise.**

Voici donc notre église rénovée et rajeunie, témoin de nombreuses années d'histoire de notre commune, témoin des chemins de vie de nos ancêtres et de nos chemins de vie personnels jalonnés de joies, de réjouissances et de tristesse.

Que cette Eglise reste un lieu vivant de prières, de recueillement, de pause spirituelle, de partage et de rencontre.

Qu'elle soit aussi lieu de rencontre culturelle et musicale.

Que voulons-nous pour notre église ? Quels sont nos projets ?

Nous voulons d'abord que cet édifice vive et que tous les habitants du village se l'approprient. Pour autant nous veillerons à ce que les actions menées soient en harmonie avec le site.

- **Nous voulons que cette église continue à être un lieu de culte même si les temps ne sont plus ce qu'ils étaient et que les offices religieux ne suffiront pas à donner vie à l'édifice.**
- **Nous voulons que chacun puisse voir l'intérieur de l'église. Toutes les églises sont la plupart du temps fermées. Un système de mise en service temporaire de l'éclairage a été mis en place dans le SAS d'entrée.**
- **L'Eglise doit devenir un lieu de réflexion, un lieu où chacun peut se poser un instant quelle que soit sa religion ou sa non religion. La journée du patrimoine a permis à bon nombre d'entre vous de la redécouvrir avec sa nouvelle robe.**
- **Nous voulons enfin que cette église devienne un lieu de rassemblement, d'animation, de rencontre, d'échange, ce qu'elle a toujours été tout au long de son histoire. Cette inauguration et votre présence est déjà une première avancée.**

Je terminerai, Monsieur le Député, Mesdames Messieurs les conseillers Régionaux et Départementaux, les membres de La Fondation du patrimoine, de la Paroisse ST BENOIT DU GUIERS, les donateurs privés dans le cadre de la souscription, en vous remerciant pour votre participation, votre confiance qui nous a permis de mener à bien cette opération.

Merci également à Madame VALLIN et Monsieur GIRIN qui nous ont permis d'entreposer chez eux au hameau de la TONINETTE à TRAMONET les bancs et le mobilier, le temps des travaux.

Merci :

- **aux conseils municipaux successifs pour avoir toujours soutenu ce projet à l'unanimité,**
- **à l'ensemble des habitants qui par leur vote aux dernières élections municipales ont accepté notre programmation de restauration des édifices culturels,**
- **à mes adjoints pour leur disponibilité lors des réunions de chantier,**
- **aux maîtres d'œuvres et artisans,**
- **à notre secrétaire de mairie qui a passé du temps sur les dossiers,**
- **et à toutes les personnes bénévoles qui ont participé à la restauration du mobilier et au nettoyage après les travaux, à toutes celles et ceux qui au cours des années ont consacré de leur temps pour l'église (sonner les cloches, entretenir, fleurir, ouvrir et fermer les portes)**

- **Merci enfin, au groupe vocal les chœurs du Guiers dirigé par Monsieur Robert COMBAZ, qui ne pouvait pas à son grand regret être parmi nous ce soir. Toutefois, il a délégué cette tâche à ses choristes qui nous font le grand plaisir d'animer cette soirée en nous offrant un aperçu de leur talent. Nous les recevons dans notre église, le temps de son inauguration, et très certainement pour d'autres rendez vous. C'est dans le patrimoine que la fierté de toute une commune se revendique.**

Merci de votre attention